
APPEL À CANDIDATURES AUPRÈS DES ASSOCIATIONS

Note de cadrage et conditions de dépôt des candidatures

1. Objet du dispositif

À l'occasion de l'édition 2026 de MARSEILLE-CASSIS - AG2R LA MONDIALE, la SCO Sainte-Marguerite, organisatrice de l'événement, déploie un nouveau dispositif intitulé « Marseille-Cassis Solidaire », une initiative qui associe défi sportif et engagement citoyen.

Marseille-Cassis Solidaire proposera 1 000 dossards qui permettront à 1000 coureurs d'obtenir leur dossard pour prendre le départ le 25 octobre prochain, tout en s'engageant dans une démarche de collecte au profit d'une association. Chaque coureur pourra choisir de soutenir l'une des structures sélectionnées pour le dispositif solidaire 2026, œuvrant dans un domaine d'intérêt général.

Pour cette première année, le dispositif Marseille-Cassis Solidaire permettra ainsi à quatre associations d'être mises en lumière et soutenues grâce à une collecte participative menée par les coureurs solidaires de la 47^e édition de Marseille-Cassis - AG2R LA MONDIALE. Chaque association retenue bénéficiera d'une visibilité dédiée et des fonds collectés par les participants engagés à ses côtés.

2. Période et modalités de dépôt des candidatures des associations

- Ouverture du dépôt des candidatures : 13 mars 2026
- Clôture du dépôt des candidatures : 27 mars 2026 à 23h59
- Les candidatures doivent être déposées exclusivement en ligne, via le formulaire dédié disponible sur : www.marseille-cassis.com → rubrique "Marseille-Cassis Solidaire".

3. Conditions d'éligibilité des associations

Pour être recevables, les associations doivent :

- Compléter l'intégralité des questions du formulaire de candidature mis en ligne sur le site www.marseille-cassis.com → rubrique "Marseille-Cassis Solidaire".
- Avoir pour objet ou une mission entrant dans l'une des quatre thématiques officielles de Marseille-Cassis Solidaire 2026 :
 - La santé
 - L'environnement
 - L'inclusion
 - La cause féminine
- Être habilitées à émettre des reçus fiscaux

4. Processus de sélection

- Les candidatures seront examinées par un comité de sélection désigné par la SCO Ste Marguerite.
- La sélection des quatre associations lauréates - une par thématique - se déroulera entre le 28 mars et le 21 avril 2026.
- Le comité de sélection pourra solliciter certaines associations pour obtenir :
 - Des éclaircissements sur leur dossier
 - Des informations complémentaires sur leurs actions ou leur fonctionnement.

5. Annonce de la sélection des associations

- Les associations retenues seront contactées à partir du 22 avril 2026.
- Les associations non retenues seront informées au plus tard le 22 avril 2026.

6. Lancement opérationnel du dispositif

Le dispositif Marseille-Cassis Solidaire sera officiellement lancé le 4 mai 2026 avec :

- La mise en ligne d'un site dédié présentant les quatre associations sélectionnées.
- L'inscription des coureurs solidaires permettant :
 - De choisir l'association qu'ils souhaitent soutenir
 - De créer leur compte de collecte
 - De lever les fonds nécessaires pour obtenir un dossard solidaire pour la 47^e édition de Marseille-Cassis - AG2R LA MONDIALE.